



Communiqué de presse

Paris, le 15 mai 2023

AXA publie ses informations financières semestrielles et annuelles de 2022 sous les normes comptables IFRS17 et IFRS9 et présente son objectif de résultat opérationnel 2023 pour le Groupe^{1,2}

AXA publie aujourd'hui son supplément financier pour le premier semestre 2022 et pour l'année 2022 retraité sous les normes comptables IFRS17 et IFRS9, entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Afin de permettre aux analystes et investisseurs de mieux évaluer la trajectoire du résultat opérationnel 2023 compte-tenu de la mise en application d'IFRS17 et IFRS9, AXA publie exceptionnellement son objectif de résultat opérationnel 2023 pour le Groupe, ainsi que l'objectif de résultat opérationnel par ligne de métier.

Alban de Mailly Nesle, Directeur Financier d'AXA, tiendra une conférence téléphonique couvrant ces sujets, pour les analystes et investisseurs le lundi 15 mai 2023, à partir de 11h00 (heure de Paris).

Le lien du webcast en direct et les documents supports sont disponibles sur le site d'AXA³ : [Présentation des mises à jour AXA sur l'IFRS17/9 | AXA](#)

Messages clés

- AXA réaffirme que la capacité de génération de résultat opérationnel du Groupe reste inchangée suite à l'adoption des nouvelles normes comptables
- Un objectif du résultat opérationnel 2023 pour le Groupe au-delà de 7,5 milliards d'euros, comprenant un impact de change défavorable de -0,1 milliard d'euros
- Les nouvelles normes comptables n'ont aucun impact sur la gestion de la trésorerie et du capital, avec 5,5 milliards d'euros de remontée nette de liquidité à la Holding et un ratio de solvabilité II⁴ de 215% à fin 2022 (217% au premier trimestre 2023)
- Les principaux objectifs financiers du plan « Driving Progress 2023 » sont réaffirmés, dont un taux de croissance annuelle moyen du résultat par action qui devrait dépasser +7% entre 2020⁵ et 2023, ainsi qu'une remontée cumulée de trésorerie par les entités qui devrait dépasser 14 milliards d'euros entre 2021 et 2023



Objectif⁶ de résultat opérationnel 2023 du Groupe

Objectifs de résultat opérationnel 2023 (en milliard d'euros)			
	2022 IFRS4	2022 IFRS17/9	Objectifs 2023 ¹ IFRS17/9
Assurance dommages	4.4	2.9	au moins 4,7
Assurance vie, épargne, retraite et santé	3.2	3.5	~3,3
Gestion d'actifs, Holdings et autre	-0.4	-0.4	~ -0.5
Total pour le Groupe	7.3	6.1	au-delà de 7,5

¹Le résultat opérationnel tient compte d'un impact de change défavorable de -0,1 milliard d'euros

Le résultat opérationnel du Groupe retraité sous IFRS17/9 était de 6,1 milliards d'euros en 2022, notamment en raison de la non-reconnaissance du relâchement de réserves excédentaires en assurance dommages, qui avait contribué au résultat opérationnel 2022 du Groupe sous IFRS4. Le bilan comptable sous les normes IFRS17/9 est établi sur une base de 'meilleure estimation' ('*best estimate*') et n'inclut pas de réserves en surplus de ce '*best estimate*'.

Assurance dommages

Le résultat opérationnel 2023 devrait augmenter d'au moins 0,3 milliard d'euros comparé au résultat opérationnel 2022 sous IFRS4 :

- Le résultat technique attendu tient compte des impacts suivants sur le ratio combiné non-actualisé: (i) environ 4 points d'impact des sinistres liés aux catastrophes naturelles, (ii) un relâchement de boni sur exercices antérieurs dans une fourchette comprise entre 0,5 et 2 points, en lien avec la moyenne à long terme, (iii) une baisse des sinistres graves en raison de la non-réurrence de l'impact de la guerre en Ukraine (0,8 point), et (iv) un environnement tarifaire favorable.
- Ceci devrait être compensé en partie par une baisse du résultat financier, en raison de l'impact de désactualisation des réserves et de la non-réurrence de distributions élevées de fonds.

Assurance vie, épargne, retraite et santé

Le résultat opérationnel 2023 devrait augmenter d'environ 0,1 milliard d'euros en comparaison du résultat opérationnel 2022 sous IFRS4 :

- Le résultat financier devrait être en baisse en raison de la non-réurrence de distributions élevées de fonds, ainsi que de l'impact dans le résultat financier de la désactualisation des réserves non-comptabilisées sous le modèle '*Variable Fee Approach*'.
- Le résultat technique devrait bénéficier de la non-réurrence de la sinistralité élevée en assurance santé en France et au Japon en 2022, compensée en partie par la non-réurrence d'un impact positif lié au changement d'hypothèses actuarielles au Japon en vie, épargne et retraite en 2022.

Gestion d'actifs, Holdings et Autres

Le résultat opérationnel 2023 devrait être en baisse de -0,1 milliard d'euros comparé au résultat opérationnel 2022, en raison de la hausse du coût de la dette de financement et de la non-réurrence d'un effet favorable lié au règlement d'un contentieux fiscal d'AXA S.A., ainsi que d'une baisse des revenus en gestion d'actifs liée à des conditions de marché défavorables. La mise en place des normes comptables IFRS 17/9 n'a pas d'impact sur le résultat opérationnel des activités de gestion d'actifs ainsi que des Holdings.



Notes

¹ **Les chiffres et les informations financières présentées conformément aux normes IFRS17/IFRS9 dans ce communiqué de presse n'ont pas été audités.**

² Toutes les informations présentées dans ce présent communiqué de presse font expressément l'objet d'une décharge de responsabilité concernant les déclarations prospectives. L'objectif de résultat opérationnel 2023 du Groupe (« l'Objectif 2023 ») présente les attentes actuelles de la direction concernant certains indicateurs de performance suite à la mise en œuvre des normes comptables IFRS17/IFRS9, qui sont entrées en vigueur le 1er janvier 2023. L'Objectif 2023 est soumis à des hypothèses importantes énoncées dans le présent communiqué de presse. Ces hypothèses peuvent s'avérer incorrectes ou nécessiter une mise à jour, et les résultats, performances ou événements réels peuvent différer de ceux exprimés dans l'Objectif 2023 en raison de risques et d'incertitudes connus et inconnus. Dans la mesure où les Perspectives 2023 concernent spécifiquement l'impact attendu des normes IFRS17/IFRS9 sur la présentation des informations financières du Groupe, il n'est pas prévu ou envisagé que des indications similaires soient publiées pour ou au titre de périodes futures après 2023, et il n'est non plus envisagé de publier aucune mise à jour ou révision de ces indications, sous réserve des exigences législatives et réglementaires applicables.

³ <https://www.axa.com/fr/presse/evenements/20230515-axa-mise-a-jour-ifs17-9>. Des analyses de sensibilité de certains indicateurs financiers 2022 retraités sous IFRS17/9 sont disponible sur la page 17 de la présentation.

⁴ Le ratio de Solvabilité II est principalement estimé à l'aide du modèle interne d'AXA calibré sur la base d'un sinistre d'une probabilité de 1/200 ans. Il inclut un montant théorique pour les dividendes cumulés pour les trois premiers mois de 2023, basé sur le dividende annuel de 1,70 euro par action payé en 2023 pour l'exercice 2022. Les dividendes sont proposés par le conseil d'administration, à sa discrétion, sur la base d'une série de facteurs décrits dans le document d'enregistrement universel 2022 d'AXA, puis soumis à l'approbation des actionnaires d'AXA. Cette estimation ne doit en aucun cas être considérée comme une indication du montant réel du dividende, le cas échéant, pour l'exercice 2023. Pour plus d'informations sur le modèle interne d'AXA et les informations relatives à Solvabilité II, veuillez-vous référer au SFCR du Groupe AXA au 31 décembre 2021, disponible sur le site Internet d'AXA (www.axa.com).

⁵ En base normalisée. Le résultat opérationnel 2020 en base normalisée comprend le résultat opérationnel excluant « les sinistres liés à la pandémie de Covid-19 » et le montant de catastrophes naturelles au-delà du niveau normalisé. Le niveau normalisé de catastrophes naturelles pour le Groupe AXA est estimé à environ 3% des primes brutes acquises en 2020. Le montant de sinistres liés aux catastrophes naturelles inclut toutes les catastrophes naturelles, indépendamment de leur taille. « Les sinistres liés à la pandémie de Covid-19 » incluent les sinistres en assurances dommage, vie, épargne, retraite et santé, ainsi que l'impact des mesures de solidarité et la baisse du chiffre d'affaires nette de la baisse des coûts, en lien avec le Covid-19. « Les sinistres liés à la pandémie de Covid-19 » excluent les impacts des marchés financiers (tels que les revenus financiers et les commissions en unités de compte et en gestion d'actifs) liés à la crise du Covid-19.

⁶ Sur la base de coûts normalisés liés aux catastrophes naturelles et sous condition du maintien de l'environnement opérationnel et de marché actuel.

**À PROPOS DU GROUPE AXA**

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 145 000 collaborateurs au service de 93 millions de clients dans 51 pays. En 2022, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 102,3 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 7,3 milliards d'euros. Au 31 décembre 2022, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 933 milliards d'euros, incluant les actifs gérés pour le compte de tiers.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux États-Unis, l'*American Depositary Share* (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le *Dow Jones Sustainability Index* (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA (axa.com).

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR axa.com

POUR PLUS D'INFORMATION :

Relations investisseurs : +33.1.40.75.48.42

anu.venkataraman@axa.com
remi.dousteyssier@axa.com
mikaelmalaganne@axa.com
anna.alemaskina@axa.com
michael.safi@axa.com
abhishek.sharma@axa.com
pamela.vallon@axa.com

Relations actionnaires individuels : +33.1.40.75.48.43

Relations presse : +33.1.40.75.46.74

alexiana.cirier@axa.com
baptiste.denis@axa.com

Stratégie de Responsabilité d'entreprise du Groupe AXA :

axa.com/en/about-us/strategy-commitments

SRI ratings:

axa.com/en/investor/sri-ratings-ethical-indexes

INFORMATIONS IMPORTANTES ET AVERTISSEMENT RELATIF AUX DECLARATIONS PROSPECTIVES ET A L'UTILISATION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION FINANCIERS (NON-GAAP FINANCIAL MEASURES)

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, des projets, des attentes ou des estimations. Ces déclarations comprennent, sans limitation, toute information dans la section « Objectif de résultat opérationnel 2023 du Groupe » dans le présent communiqué de presse (« l'Objectif 2023 »). Il convient de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations, y compris celles relatives à l'Objectif 2023, car elles comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre, d'une part, les résultats réels d'AXA et, d'autre part, les résultats indiqués dans, ou induits par, ces déclarations prospectives. Une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités et/ou les résultats du Groupe AXA, figure en Partie 5 - « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document d'Enregistrement Universel du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (le « Document d'enregistrement universel 2022 »). AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces déclarations prospectives, que ce soit pour refléter de nouvelles informations, des événements ou des circonstances futurs ou pour toute autre raison, sous réserve des exigences législatives et réglementaires applicables.

En outre, le présent communiqué de presse fait référence à des soldes intermédiaires de gestion financiers (non-GAAP financial measures), ou indicateurs alternatifs de performance (« IAPs »), utilisés par la Direction pour analyser les tendances opérationnelles, la performance financière et la situation financière d'AXA et fournir aux investisseurs des informations complémentaires que la Direction juge utiles et pertinentes en ce qui concerne les résultats d'AXA. De manière générale, ces indicateurs ne renvoient pas à des définitions standardisées et ne peuvent par conséquent être comparés à des indicateurs ayant une dénomination similaire utilisés par d'autres sociétés. En conséquence, aucun de ces indicateurs ne doit être pris en compte isolément ou en remplacement des comptes consolidés du Groupe et des notes y afférentes établis conformément aux normes IFRS. Le résultat opérationnel est un IAP au regard des orientations de l'ESMA et de la position de l'AMF publiées en 2015. Le rapprochement de l'IAP résultat opérationnel avec le poste des états financiers de la période correspondante, ou de son sous-total ou du total le plus proche, est présenté dans les tableaux figurant aux pages 46 et 47 du Document d'enregistrement universel 2022 d'AXA. Le traitement de certains soldes intermédiaires de gestion financiers utilisés dans le présent communiqué de presse pour ces besoins pourrait évoluer en raison du développement des pratiques de comptabilité et d'information financière impactées par IFRS17/9.